

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o 5265/10

Bruxelles, 31-3

19 14

A

Liberty

OBJET

Sallait Jehiel

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'..... qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pourr..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Copie expédiée le

1-4-13

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

L'OSTENDAISE

USINE DE CONSERVES DE CREVETTES ET POISSON



Libovitz
Jalhart

JACQUES LIBOVITZ

DE LA FIRME J. MEYER & C^{IE}, OSTENDE

BUREAU A BRUXELLES

19, RUE DU BOULET